

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2018

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 8 janvier 2018 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme.

SONT PRÉSENT

M. le maire	Jean-Roland Lebrun
MM. les conseillers	Jeannot Marquis Clément Gauthier Julien Ouellet
Mme les conseillères	Josée Marquis Johanne Thibault

ABSENTE

M. le conseiller	Marcel Gauthier
------------------	-----------------

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Anick Hudon
---	-------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. le maire Jean-Roland Lebrun.

RÉSOLUTION #2018-01

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Approbation des procès-verbaux ;
- 4) Présentation des comptes;
- 5) Engagement de crédit (dépenses);
- 6) Ajustement de salaires;
- 7) Liste des dépenses incompressibles;
- 8) L'état de la situation après la tempête et engagement financier;
- 9) Demande d'un programme Emploi d'été Canada;
- 10) Suite à la rencontre du 14 décembre 2017 avec Madame Marie-Josée Savard (Les Petits Plats de Marie) contrat d'un an location de la salle 50\$/fois;
- 11) Nomination au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 12) Varia a)
- 13) Période de questions;
- 14) Fermeture de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

RÉSOLUTION #2018-02

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 qui leur a été transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, la secrétaire-trésorière procède à la lecture du procès-verbal, il est proposé par la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

RÉSOLUTION #2018-03

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19h30 qui leur a été transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, la secrétaire-trésorière procède à la lecture du procès-verbal, il est proposé par le conseiller Julien Ouellet et résolu à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

RÉSOLUTION #2018-04

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19h40 qui leur a été transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, la secrétaire-trésorière procède à la lecture du procès-verbal, il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

RÉSOLUTION #2018-05

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 qui leur a été transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, la secrétaire-trésorière procède à la lecture du procès-verbal, il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES).

RÉSOLUTION #2018-06

APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME

Il est proposé par la conseillère Josée Marquis et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de vingt-deux milles sept cent cinquante-cinq et quatre-vingt-sept cents (22 755.87\$) et les salaires payés au montant de sept milles neuf cent vingt-deux et quatre-vingt-six cents. (7 922.86\$).

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de trente mille six cent soixante-dix-huit et soixante-treize cents (30 678.73\$).

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Anick Hudon, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

RÉSOLUTION #2018-07
SALAIRE DES EMPLOYÉS 2018

Il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis que les salaires pour l'année 2018 de tous les employés de la Municipalité d'autoriser les ajustements de salaires suivants :

2% à Madame Anick Hudon, directrice générale/secrétaire-trésorière sur une base hebdomadaire de trente-cinq heures semaine,

2% Monsieur Richard Rousseau, conducteur d'un camion avec chasse-neige, opérateur d'un souffleur à neige, opérateur d'une rétrocaveuse et durant l'été journalier,

2% Madame Françoise St-Pierre, préposé à l'entretien ménager du centre municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

RÉSOLUTION #2018-08
DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2017

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2018

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité de Saint-Adelme à l'obligation légale d'autoriser toutes les dépenses;

CONSIDÉRANT QUE, la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'obligation légale d'émettre un certificat de disponibilité de crédit certifiant qu'il y a des fonds disponibles aux postes budgétaires mentionnés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité :

QUE les dépenses incompressibles suivantes et leur paiement soient autorisés pour l'année 2018 :

Conseil Municipal	
211 000 131 à 211 000 200	29 578\$
Administration	
213 000 141 à 213 000 310	61 182\$
Greffe	
214 000 141 à 214 000 670	Nil
Salaire régulier-autre	
219 000 141 à 219 000 200	1 440\$
Protection contre incendie	
222 000 250 à 222 000 951	87 696\$
Voirie municipale	
232000 141 à 232 000 725	112 749\$
Enlèvement de la neige	
233 000 141 à 233 000 681	87 856\$
Éclairage de rues	
234 000 681	6 750\$
Réseaux de distribution de l'eau	
241 300 141 à 241 300 681	63 320\$
Réseaux d'égouts	
241 500 141 à 241 500 521	376\$
Matières résiduelles	
245 000	47 729\$

Total	498 676\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

Monsieur le maire fait rapport aux membres du conseil de la situation après la tempête et les engagements financier.

RÉSOLUTION #2018-09

DEMANDE D'UN PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Il est proposé par la conseillère Josée Marquis et résolu d'embaucher un étudiant(e) pour le bureau dans le cadre du programme « Placement Carrière Été » offert par le Développement des Ressources humaines Canada. La directrice générale et secrétaire-trésorière Anick Hudon est autorisée à remplir le formulaire d'inscription pour ce projet d'une durée d'environ 12 semaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

RÉSOLUTION #2018-10

SUITE À LA RENCONTRE DU 14 DÉCEMBRE 2017 AVEC MADAME MARIE-JOSÉE SAVARD (LES PETITS PLATS DE MARIE) CONTRAT D'UN AN LOCATION DE LA SALLE 50\$/FOIS

Il est proposé par le conseiller Julien Ouellet d'autoriser Madame Anick Hudon, directrice générale et secrétaire-trésorière de signer une entente de location d'un an à 50\$/fois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

RÉSOLUTION #2018-11

NOMINATION AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT, le règlement numéro 2008-11 créant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Saint-Adelme;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de renouveler les mandats des membres actuels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier et résolu de nommer le mandat des personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité :

- Madame Hélène Simard (résidente);
- Madame Nancy Truchon (résidente, à renouveler en 2018);
- Monsieur Yanic Levasseur (résident);
- Monsieur Marcel Gauthier (membre du conseil municipal, président);
- Madame Johanne Thibault (membre du conseil municipal, vice-présidente).

Cette résolution modifie toute nomination précédente et demeurera valide tant qu'elle n'aura pas été abrogée par une résolution ultérieure à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Il y aura prochaine une réunion du CCU prochainement, je vais communiquer avec vous pour fixer la date de celle-ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION #2018-12

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 20h13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Je, Jean-Roland Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Roland Lebrun, maire

Anick Hudon d.g. et sec.-très.